

## Déviations 51/2023

Un aperçu des déviations du **18 décembre 2023** au **24 décembre 2023** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
19/12/2023	MAR	25/25R	25L/19	1235-1256	Indisponibilité piste ou taxiway.
20/12/2023	MER	25/19,25R	25/25R	2300-0000	Vent 260° 16-24kts. Vent en altitude 270° 37kts, hors limites pour l'utilisation de la piste 19.
21/12/2023	JEU	25/19,25R	25/25R	0000-0600	Suite.
		25/19,25R	25/25R	2300-0000	Vent 270°-300° max 34kts. En dehors des limites de vent latéral pour l'utilisation de la piste 19.
22/12/2023	VEN	25/19,25R	25/25R	0000-0600	En dehors des limites de vent latéral pour l'utilisation de la piste 19.
23/12/2023	SAM	25/19,25R	25/25R	1600-2000	Autres (grève sauvage des contrôleurs aériens).
			25/25R	2000-2300	Autres (grève sauvage des contrôleurs aériens).
24/12/2023	DIM	19/19	25/25R	2300-0000	En dehors des limites de vent latéral pour l'utilisation de la piste 19.

**Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

**Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

